



## Stratégie

### Ne payez pas d'impôts au décès Protégez-vous des créanciers

#### Les étapes

- ① M. PME échange ses actions ordinaires d'Opco contre des actions privilégiées d'égale valeur (gel).
- ② La fiducie familiale de M. PME souscrit aux nouvelles actions ordinaires d'Opco pour une valeur nominale.
- ③ En cas de décès de M. PME, l'impôt résultant de la disposition réputée de ses actions d'Opco sera basé sur les valeurs des actions privilégiées reçues lors du gel.
- ④ M. PME peut bonifier l'astuce en se faisant racheter des actions privilégiées par Opco au fil des années en lieu et place d'un salaire ou d'un dividende.

#### Légende des symboles

- △ Fiducie
  - personnelle
  - familiale
- Compagnie
  - de portefeuille
  - opérante
- Société de personnes
- ➔ Bénéficiaire
- Actions / Parts ordinaires
- > Actions / Parts privilégiées
- ⋯→ Emprunt / Créance / Prêt
- ↻ Transfert
- ➔ Flux monétaire
- 👤 M. PME
- 👥 Famille PME

## Schéma n°23 Gel

